



L'ACTU UNSA...

L'UNSA, un syndicat autonome et centré sur l'humain !



*Les collègues ont besoin de vous,
les collègues ont besoin de nous :*

Ensemble soyons solidaires !

JE VOTE UNSA
pour...

Parce que l'UNSA doit disposer de moyens pour accompagner des collègues qui traversent des moments difficiles.

Parce que demain c'est peut-être vous qui viendrez solliciter l'UNSA.

Parce que l'UNSA s'adresse à tous les collègues, syndiqués ou non.

Parce que l'UNSA n'a jamais fermé la porte à quiconque.

En **votant** UNSA c'est vous qui ferez le choix d'être **solidaires** avec toutes celles et tous ceux dont l'UNSA a tendu et tendra la main. D'être **solidaires** avec vos collègues les plus fragiles ou vos collègues qui soutiennent notre engagement au quotidien.

Nul n'est à l'abri d'un accident de parcours, d'un besoin d'accompagnement, d'information et de soutien.

Les difficultés professionnelles peuvent fragiliser les agent-es : une situation conflictuelle, une situation qui se dégrade, l'épuisement au travail, les problématiques liées à la santé, la souffrance au travail, les multiples incompréhensions, les situations personnelles difficiles, le manque de communication et d'explications...

En **votant** UNSA c'est vous qui nous donnerez les moyens de poursuivre tout le travail engagé.

Au nom des collègues et de l'UNSA merci à vous toutes et tous pour votre soutien !

Aider les agent-es :

- ❖ *quand tout devient compliqué*
- ❖ *quand vous ne savez plus vers qui vous tourner*
- ❖ *quand les réponses ne viennent pas*
- ❖ *quand c'est le silence qui vous répond*
- ❖ *quand les explications sont insuffisantes ou incompréhensibles*
- ❖ *quand vous vous sentez démun·es*
- ❖ *quand vous avez besoin d'un accompagnement, d'une main tendue, d'une oreille attentive*
- ❖ *quand vos droits ne sont pas respectés*

L'UNSA vous donne rendez-vous !

Élections professionnelles

Du 3 au 10 décembre 2026

Votre voix, votre force !



C'est vous qui avez le pouvoir de décider !

JE VOTE UNSA

aussi...

- ❖ parce que j'ai besoin de conseils
- ❖ pour m'informer
- ❖ pour défendre : l'équité, l'inclusion, l'égalité...
- ❖ pour des valeurs : solidarité, respect, liberté, autonomie, indépendance, droiture, honnêteté...
- ❖ pour connaître mes droits
- ❖ pour me renseigner sur ma carrière
- ❖ pour échanger sur ma situation (disponibilité, temps de travail, fiche de paye, temps partiel, détachement, congés...)
- ❖ pour être acteur de ma vie professionnelle
- ❖ pour contribuer à l'amélioration de mes conditions de travail, de ma santé et de ma sécurité
- ❖ pour participer aux décisions

- ❖ un régime indemnitaire revalorisé
- ❖ l'augmentation du forfait télétravail
- ❖ le maintien des primes
- ❖ les moyens pour des conditions de travail dignes, humaines et respectueuses
- ❖ une action sociale de qualité
- ❖ l'égalité salariale
- ❖ la sécurisation des parcours professionnels

Journée d'action le 5 novembre 2026 pour les salaires, les services publics, l'emploi et l'industrie.
RDV 14h Place de la République

Et à l'EMS, quoi de neuf ?

Mutuelles : vous pouvez consulter la totalité de notre déclaration/position face aux élus et à l'administration lors du CST du 02 octobre 2026 sur notre site :

<http://unsacus.e-monsite.com>

Une position claire concernant la protection sociale complémentaire (PSC) : **œuvrer en faveur des agent-es. Nous avons participé à la démarche mais nous n'avons pas décidé à la place de l'administration.**

Nous avons veillé à ce que les collègues puissent bénéficier de garanties qui soient protectrices, qualitatives, solidaires, accessibles sans trop d'impact sur le pouvoir d'achat.

Bien qu'ayant participé aux différents travaux et aux nombreux échanges dans le cadre de la procédure, notre participation nous a conduit à exprimer lors du CST un certain nombre de réserves. Ces réserves ne constituant pas une opposition au principe des dispositifs et à la mise en place de la PSC mais à une position de vigilance et d'exigences.

Nous nous sommes demandé, comment faire des miracles lorsque le choix de l'administration s'est porté, pour le financement du volet Prévoyance, sur une coupe « sombre » supérieure à un million d'euros dans le budget de la Santé ?

Il a été **imposé** aux organisations syndicales de travailler à budget constant ne laissant place **qu'à une infime marge de négociation** au niveau de la Prévoyance.

Nous avons dû, également, nous positionner sans avoir connaissance du niveau de la participation employeur.

Nous avons bien souligné que nous ne voulions surtout pas **d'un transfert de responsabilité vers les organisations syndicales.**

L'expertise relevant de la responsabilité de la collectivité et du cabinet d'expert qui a accompagné les travaux

Et ce n'est pas parce que nous avons activement participé au projet que nous sommes **responsables des choix finaux effectués par l'administration.**

Soutenez les revendications de l'UNSA !

- ❖ la participation aux frais de repas
- ❖ la prime expertise numérique
- ❖ la reconnaissance des métiers
- ❖ la reconnaissance des carrières
- ❖ la transparence dans les décisions
- ❖ la prévention de l'inaptitude physique



<http://unsacus.e-monsite.com>
<https://sharecan.strasbourg.eu/sites/EspaceSyndical/UNSA>
www.facebook.com/unsaterritoriaux.cus
<https://twitter.com/SyndicatUnsa>